

École alternative des Cheminots

Kit du parent Cheminot

Outil de références à l'intention des parents d'élèves de l'école alternative des Cheminots. Document réalisé par Marie-Odile Drouin en collaboration avec le personnel de l'école.

18/09/2015

Table des matières

PARTIE 1 – La mission de l'école et ses occupants	3
• Mission	3
• Projet éducatif : Valeurs et orientation de l'école	3
○ Une communauté qui vit ses valeurs	3
○ Les trois orientations pédagogiques, l'engagement auprès de nos enfants.....	5
• Mon école vue par les élèves de l'école alternative des CHEMINOTS	6
Les périodes d'engagement des élèves.....	8
• La grande équipe-école (secrétaire, concierge, direction, enseignants, t.é.s., service de garde)	10
• Les stagiaires	11
• Les classes de G.A.E.R.	11
PARTIE - 2 Les parents-CHEMINOTS, à la base de l'école	12
• La coéducation et sa définition	12
• Les différentes places offertes dans l'école pour les parents	13
○ L'AIDE EN CLASSE.....	13
○ L'AIDE À LA BIBLIOTHÈQUE	14
○ LES ATELIERS.....	14
○ LE TRANSPORT LORS DES ACTIVITÉS À L'EXTÉRIEUR DE L'ÉCOLE.....	17
○ Les comités de parents.....	17
○ Le comité des responsables de classe	18
○ Le comité «Gardiens du modèle».....	19
○ Le conseil d'établissement (C.É.).....	19
PARTIE 3 – Renseignements généraux	20
→ Secrétariat, (514) 380-8899 poste 4191.	20
→ Les absences, retards et départs hâtifs	20
→ La circulation dans l'école :	20
→ Horaire de classe	21
→ Questions fréquemment posées	21

Introduction

Devenir parent est une aventure à travers laquelle, étape par étape, nous accompagnons nos enfants dans différents stades de leur évolution. La première rentrée scolaire est un de ces moments les plus importants. Nous avons fait le choix d'inscrire notre famille à l'école alternative des Cheminots car le projet éducatif et les valeurs qui y sont véhiculées nous interpellent d'une façon ou d'une autre. Mais une fois la première rentrée scolaire terminée, nous nous rendons compte de l'ampleur du dynamisme et de la vie active en ces murs, de la différence entre le modèle éducatif que nous avons vécu enfants et celui de l'école alternative. Quant aux fonctionnements quotidiens vécus par nos enfants, ainsi qu'à la place que nous devons prendre à l'école, plusieurs interrogations surgissent.

Ce document n'a pas la prétention de répondre à toutes les questions, mais se veut un outil de référence générale pour les parents de l'école alternative des Cheminots et espère répondre au plus grand nombre d'interrogations possibles.

Cet ouvrage n'aurait pu être aussi complet sans la collaboration du personnel de l'école qui a structuré et rédigé les documents sur lesquels la rédaction du guide fut basée, mais également qui a eu la patience et la gentillesse de répondre à de nombreuses questions. La collaboration de parents qui se sont joints à l'école depuis ses débuts et qui y contribuent grandement a également été d'une aide précieuse.

PARTIE 1 – La mission de l'école et ses occupants

- **Mission**

Notre école alternative publique offre un milieu scolaire stimulant se définissant comme une communauté d'apprenants et de coéducateurs au cœur de laquelle grandit l'enfant, principal agent de son développement. Fidèles à l'esprit de l'école alternative, nous souhaitons que les parents participent à construire un milieu scolaire en continuité avec les valeurs de la famille. Ainsi, cette communauté est constituée de l'équipe-école, de parents et d'enfants formant un terreau fertile à l'actualisation des valeurs qui guident les orientations de l'école. Chaque enfant étant différent, l'école travaillera en tenant compte de ces différences afin d'aider l'élève à s'engager personnellement dans le développement de tout son potentiel et de l'aider à être, grandir, agir en vivant pleinement sa vie d'enfant dans un climat qui favorise son bien-être.

L'enfant aura à développer la connaissance de soi et à prendre conscience de son rôle dans une société en constante évolution.

- **Projet éducatif : Valeurs et orientation de l'école**

- Une communauté qui vit ses valeurs

Les valeurs qui suivent sont au centre de la vie culturelle de l'école alternative des Cheminots. En inscrivant notre famille à l'école, nous y adhérons et nous nous engageons à les véhiculer auprès de nos enfants.

RESPECT

Manifester du respect, c'est considérer chaque personne comme un être unique possédant des ressources et un potentiel qui lui sont propres. Le respect accordé à chacun lui permettra de développer pleinement ses capacités, de reconnaître la richesse des différences et la valeur de la communauté à laquelle il appartient. On pense notamment au :

- respect de soi, de son rythme d'apprentissage
- respect des autres (empathie)
- respect de l'environnement

DÉMOCRATIE

La démocratie nécessite l'implication des différents acteurs de l'école dans la prise de décision. L'adhésion à cette valeur permettra l'affirmation de la communauté éducative de l'école où chacun aura, par exemple, à exercer ses droits et ses devoirs :

- Accepter les idées et les intérêts de l'ensemble
- Développer le sens de la justice sociale
- Vivre la solidarité

AUTONOMIE

L'autonomie consiste à développer et à exprimer sa motivation intrinsèque dans le processus d'apprentissage. Cette implication permettra à l'élève de développer, entre autres :

- La connaissance de soi, de son potentiel
- La responsabilisation
- Le discernement
- La capacité à faire des choix
- La capacité à s'adapter

INTERDÉPENDANCE

L'interdépendance est la valeur qui sous-tend le partenariat nécessaire entre tous les agents permettant l'utilisation optimale du potentiel de chacun. Cette valeur amènera, par exemple, chacun à :

- Coopérer
- Tenir compte de l'autre
- Se responsabiliser

ENGAGEMENT

L'engagement suppose la mobilisation des ressources personnelles, pour son cheminement et celui des autres. Chacune des personnes impliquées dans l'école aura notamment à :

- S'investir
- Participer
- Privilégier le développement continu

OUVERTURE

L'ouverture implique l'accueil de la nouveauté et des différences. Elle favorise, notamment :

- Les découvertes
- La curiosité
- L'innovation
- La créativité

- Les trois orientations pédagogiques, l'engagement auprès de nos enfants

Orientation 1 -

Développement global

L'école vise à aider l'élève à s'épanouir dans toutes ses dimensions. L'environnement éducatif cherche à amener l'enfant à développer une perception positive de lui-même et de ses capacités à apprendre.

- Multiâges sous diverses formes
- Place de choix aux projets individuels et collectifs
- Environnement qui reconnaît son besoin de bouger
- Développement de la capacité à s'organiser : temps, tâches et matériel
- Utilisation de la résolution de problèmes dans la vie quotidienne privilégiée
- Programme de formation de l'école québécoise mis en œuvre différemment, à partir des intérêts et des questions des enfants
- Ateliers diversifiés permettant de se connaître et de vivre la coéducation
- Arts pour s'exprimer sous diverses formes, pour vivre des expériences créatrices enrichissantes
- Choix diversifiés pour susciter la motivation et l'engagement de chaque enfant

Orientation 2 -

Citoyen de ce monde

L'école vise à ce que l'élève devienne un citoyen engagé, conscient des gestes qu'il pose et préoccupé de jouer pleinement son rôle dans sa communauté immédiate et élargie.

- Participation aux décisions concernant la vie de l'école et de l'aménagement des espaces collectifs
- Gestes concrets pour la préservation de l'environnement
- Environnement propice pour vivre l'engagement communautaire permettant de connaître les richesses du milieu et d'y contribuer en faisant preuve de respect

Orientation 3 -

Formation continue et innovation

La communauté d'apprentissage de l'école constituée des parents, du personnel et des élèves, s'engage à garder ses connaissances à jour et à explorer des avenues novatrices.

- Exploration de nouvelles pratiques en acceptant de prendre des risques
- Situations permettant d'exploiter le potentiel créatif de chacun
- L'enfant est encouragé à entreprendre son apprentissage, à se responsabiliser au regard de ses apprentissages

- **Mon école vue par les élèves de l'école alternative des CHEMINOTS**

Lorsque l'on a la chance de voir à l'œuvre les élèves de l'école alternative des Cheminots dans leur environnement scolaire, il n'y a pas de doute que ces enfants sont heureux et apprécient grandement leur école. Un court sondage a été réalisé auprès des élèves de toutes les classes de l'école afin de recueillir leurs commentaires sur leur école. Voici quelques questions posées et les réponses données par les élèves.

En quelques phrases, peux-tu d'écrire ton école?

«Les parents peuvent venir faire des petits coucous.» (Maternelle)

«On a des ateliers.» (Maternelle)

«C'est une école où les gens sont des amis.» (1^{er} cycle)

«Une école chaleureuse, accueillante, des enseignantes et des élèves qui ont le goût de la fréquenter.»
(2^e et 3^e cycle)

« Une école de choix, les valeurs en premier et l'école la plus cool! » (2^e et 3^e cycle)

«C'est une école de choix où les élèves s'amuse tout en apprenant plein de choses merveilleuses. Tous les élèves se respectent et sont bien ici!» (2^e et 3^e cycle)

«Cette école est merveilleuse, parce que nous avons le «Valeureux», les ateliers, les périodes choix et l'engagement. Si j'avais à poursuivre mon primaire, je reviendrais ici, c'est sûr!» (2^e et 3^e cycle)

À quoi ressemble une journée à l'école des Cheminots?

«On fait le menu du jour. On joue. On travaille et on apprend. » (1^{er} cycle)

«Dans notre journée, il y a des périodes planifiées (les spécialités : anglais, éducation physique, musique, bibliothèque). Il y a aussi presque tous les jours la période des «5 au quotidien». On s'amuse beaucoup et il y a des jours où on s'amuse moins. Nous avons des présentations de TP, de la grammaire, il y a des comités, des périodes d'engagement. On doit s'engager dans notre école. Nous avons aussi des conseils de classe et des retours au calme. On peut faire des activités spéciales comme dans nos jeudis choix. Dans nos jeudis choix il y a plein d'activités. Nous faisons aussi beaucoup de lecture et d'écriture. Chaque matin quand on arrive on doit faire notre routine, notre horaire et l'enseignante n'a pas besoin de tout nous dire quoi faire, on le sait quoi faire. Au service de garde il y a des activités.» (1^{er} cycle)

«Une fois par semaine, nous avons le conseil de classe : les élèves proposent l'ordre du jour, nous discutons de nos bons coups, de nos problèmes, de nos défis, des activités à vivre et nous partageons nos responsabilités, nous décidons des élèves qui méritent d'être dans le valeureux.» (2^e et 3^e cycle)

«Nous avons tous nos agendas et nous avons à mettre dedans nos périodes de choix. Exemple : math; je compose, etc. Et comme cela, nous savons où aller.» (2^e et 3^e cycle)

Peux-tu expliquer les choix que vous faites?

«Nous avons beaucoup de choix à faire. Dans les périodes nuages, nous pouvons faire : je compose (écriture), Problème de la semaine (math) Accordons-nous (français), anglais, éducation physique, bibliothèque.» (2^e et 3^e cycle)

«À l'école des Cheminots, les choix nous aident à devenir autonomes et nous préparent au secondaire.» (2^e et 3^e cycle)

Qu'est-ce que l'engagement pour toi?

«S'engager c'est: des réunions, du travail, être responsable, organiser des choses, aider notre école, aider les autres, faire vivre notre école.» (Maternelle)

«On doit être sérieux et faire ce qu'on est supposé faire. On doit s'engager dans ce qu'on a commencé.» (1^{er} cycle)

«Être actif, donner des idées, éviter de perdre son temps et être attentif.» (2^e et 3^e cycle)

«Être sérieux, persévérer même devant la difficulté.»
2^e et 3^e cycle

Peux-tu expliquer en quoi les ateliers sont importants pour les élèves de l'école des Cheminots?

«Avec les ateliers, on bouge, ça fait différent.» (Maternelle)

« Les ateliers sont importants pour moi parce qu'on s'y amuse beaucoup. Les parents sont là pour nous et ils pourraient faire autre chose, mais ils sont là....ils sont venus pour nous apprendre de nouvelles choses et pour qu'on s'amuse.» (1^{er} cycle)

«Ça permet aux enseignantes de discuter entre elles pour que notre école reste en santé, pour s'assurer que les valeurs de l'école soient mises de l'avant.» (2^e et 3^e cycle)

«Ça sert à apprendre de nouvelles choses tout en s'amusant. Les parents s'impliquent en nous apprenant des choses.» (2^e et 3^e cycle)

Une école de choix : le choix – les choix – mon choix – mes choix!

Les élèves de l'école alternative des Cheminots sont amenés rapidement à faire des choix et à les assumer. En effet, chaque semaine, les élèves doivent planifier leurs périodes. Ils choisissent ainsi leur horaire hebdomadaire qui inclut 10 périodes où l'enfant priorisera le contenu selon ses propres besoins ou intérêts. Toujours supervisés par l'enseignante, ils développent ainsi l'autonomie et le respect de leurs propres besoins.

Les élèves ont des choix à faire également dans les différents projets auxquels ils prennent part. La pédagogie par projet mène les élèves de l'alternatif à prendre en mains leur propre réussite. Des périodes sont consacrées à l'horaire pour accomplir ces projets où les élèves regroupés devront travailler en coopération afin de résoudre des problèmes donnés. Durant ces périodes, l'élève développe les valeurs d'engagement, d'interdépendance, d'autonomie et de démocratie tout en élargissant ses stratégies de lecture, d'écriture ou inhérentes à d'autres disciplines scolaires dans un contexte réel.

Comme parents, il est primordial de consulter tous les jours l'agenda scolaire avec nos enfants et de les questionner sur les différentes périodes de leur journée. C'est ainsi que nous serons au courant de leur évolution, resterons à l'affût de leurs besoins et serons à même de les soutenir dans leurs apprentissages.

Les périodes d'engagement des élèves

À raison d'une heure par semaine, tous les élèves de l'école s'engagent dans un comité multi âges où, guidés par une enseignante, ils sont amenés à travailler en équipe dans le but de faire rayonner les différents thèmes proposés. Cette période permet de promouvoir l'engagement et l'initiative auprès des élèves grâce à un projet collectif de développement global. En termes clairs, la période d'engagement est un moment où nos enfants se choisissent un comité selon leurs intérêts; comité à l'intérieur duquel ils seront en contact avec d'autres élèves de tous âges ayant des intérêts similaires. Cela développera, en plus de leurs compétences disciplinaires, leur sens de l'engagement, la coopération, l'entraide, de l'ouverture, la solidarité et enfin, le respect.

Afin d'offrir du temps de qualité aux élèves pour les périodes d'engagement, les classes sont séparées en deux groupes; un groupe d'élèves rejoindra leur comité les mardis pendant que l'autre moitié sera en classe avec des parents coéducateurs en activités éducatives et l'inverse pour le premier groupe les jeudis.

Voici les différents comités d'engagement de nos enfants accompagnés d'une brève description :

➤ Accueil

Ce comité rassemble des élèves qui ont comme intérêt commun leur environnement scolaire, autant le bâtiment que ses occupants. Ils veulent rendre l'école accueillante pour tous en créant une ambiance chaleureuse.

➤ Communautaire

Les élèves formant ce comité sont portés vers la connaissance de l'autre. Ils ont envie de rendre service et de venir en aide aux gens en posant des gestes simples, mais qui font du bien.

➤ Vie culturelle

Les différentes formes d'arts, la langue française et l'organisation d'activités permettant de découvrir la culture dans son ensemble sont au cœur de ce comité et de l'intérêt des élèves qui le forment.

➤ Démocratique

Les élèves qui constitueront ce comité sont ceux élus aux élections de l'école. Ils ont donc, de prime abord, le goût de comprendre le fonctionnement de la démocratie et d'en faire partie. Ils représentent leur classe et prennent des décisions au nom des autres élèves.

➤ Entrepreneuriat

La création d'une petite entreprise, la gestion de projet et de budget, l'intérêt pour l'alimentation et la transmission d'informations concernant ce sujet sont des thèmes et des activités que les élèves du comité entrepreneuriat aborderont.

➤ Média

Ces élèves sont curieux et aiment questionner et diffuser de l'information dans l'intérêt des autres élèves de l'école et le font aux moyens de divers médias: article, entrevue, blogue, etc.

➤ Vert

Le comité vert rassemble des élèves qui ont à cœur la nature et sa conservation, qui sont soucieux de préserver, d'embellir et d'améliorer l'environnement en posant différents gestes ainsi qu'en invitant la communauté-école à des activités «vertes».

➤ Vie active

Ce comité est composé d'élèves ayant un intérêt pour l'activité physique, le sport, la santé et qui ont le désir d'organiser différentes activités pour permettre à l'ensemble des élèves ainsi qu'à leur famille de bouger collectivement.

- **La grande équipe-école (secrétaire, concierge, direction, enseignants, TES, service de garde)**

En entrant à l'école alternative des Cheminots, vous entrez également à l'intérieur d'une communauté qui est formée, entre autres d'élèves et de familles, de gens engagés et solidaires qui travaillent au développement global de nos enfants. Voici la grande équipe-école !

Fonction		Membres de l'équipe	
Direction :		Nathalie Brault	
Secrétaire:		Nathalie Nadeau	
Concierge :		Yves Potvin	
NIVEAUX		ENSEIGNANTS	
Préscolaire :		Carole Bergevin et Julie Boisvert-Desrochers à 80% et Antonin Goulet-Vallières à 20%	
1^{er} et 2^e année :		Caroline Boyer, Dominique Laflamme, Marie-Claude Loyer et Rachel Sicard à 80% et Amélie Tremblay à 20%	
3^e, 4^e, 5^e et 6^e année :		Véronique Brassard (remplacée par Annik Gareau), Marie-Ève Côté à 80% et Paula Dodier à 20%, Mylène Fradette, Josée Houle à 80% et Liel Plamondon à 20%), Sébastien Rhéaume et Isabelle Turcotte	
Orthopédagogue		Annie Tessier	
Anglais :		Liel Plamondon	
Éducation physique :		Jocelyn Mailloux à 80% et Antonin Goulet-Vallières à 40%	
Musique :		Amélie Tremblay	
G.A.E.R. :		Micheline Adam, Marie-Christine Labarre	
PERSONNELS DE SOUTIEN			
Techniciens en éducation spécialisée		Judith Bélisle Massicotte, François Lacasse, Mélanie Tessier	
Techniciennes en éducation spécialisée G.A.E.R.		Ann Gagnon, Martine Loïselle	
Technicienne en service de garde :		Patricia Lemieux	
Éducateurs en service de garde :		Alexandre Babeu, Sébastien Deveau, Dominique Dion, Claire Glacial, Isabelle Gordon, Sophie Marcil, Nathalie-Julie Pelletier, Geneviève Sorel	

- **Les stagiaires du SRSOR**

Depuis septembre 2011, l'  cole accueille, durant les heures de classe, un groupe d'adultes vivants avec soit une d  ficience intellectuelle (D.I.), soit un trouble dans le spectre de l'autisme (T.S.A.) ou les deux    la fois. Ces adultes sont tous   g  s de 21 ans et plus, sont usagers du Service de r  adaptation du Sud-Ouest et du Renfort (SRSOR) et   voluent sous la supervision de leur   ducatrice sp  cialis  e, Manon Ginchereau. En accueillant ces adultes en ses murs, la communaut   de l'  cole alternative des Cheminots supporte la mission du SRSOR qui s'inscrit dans un contexte l  gal :

«(...) offrir des services d'adaptation ou de r  adaptation et d'int  gration sociale    des personnes qui, en raison de leur d  ficience intellectuelle et/ou leur TSA requi  rent de tels services de m  me que les services d'accompagnement et de support    l'entourage de ces personnes.»

(Article 84, loi sur les services de sant   et les services sociaux)

En adh  rant au projet   ducatif de l'  cole alternative des Cheminots, ainsi qu'aux valeurs de respect, d'interd  pendance et d'ouverture de celui-ci, il est facile de comprendre que la cohabitation se fasse de mani  re harmonieuse avec ceux que l'on appelle LES STAGIAIRES. Pourquoi LES STAGIAIRES? Simplement parce que ces adultes ont de l'int  r  t pour d  velopper leurs habilit  s de travail et le d  sir de se rendre utiles aupr  s de leur communaut  . Ils sont dans notre   cole en stage d'apprentissage    la vie active.

- **Les groupes adapt  s.**

Des groupes adapt  s font   galement partie int  grante de notre   cole. Les deux groupes adapt  s offrent,    des enfants vivants avec un trouble du spectre de l'autisme, une structure apaisante et stable, dans un milieu scolaire o   ils peuvent s'  panouir et cheminer    leur propre rythme tout en leur permettant de d  velopper leurs habilit  s sociales gr  ce au contact avec les   l  ves et les adultes de l'  cole.

   l'int  rieur d'un groupe    effectif r  duit, les enseignantes dispensent une p  dagogie individuelle et adapt  e au besoin de chacun de leurs   l  ves, leur permettant ainsi de bien vivre leur cheminement scolaire.

Toujours en lien avec les valeurs de notre   cole, nous offrons    ces enfants de vivre leur diff  rence dans le respect et l'ouverture auxquels ils ont droit en les int  grant aux deux r  cr  ations communes,    divers projets de groupe, ainsi qu'au service de garde, pour certains d'entre eux.

PARTIE - 2 Les parents de l'école alternative des CHEMINOTS

Faire le choix d'inscrire notre famille à l'école des Cheminots, c'est faire le choix de s'impliquer de manière profonde et continue dans le cheminement de nos propres enfants ainsi que dans le cheminement de toute la communauté des élèves de l'école. Il va sans dire qu'en y entrant, nous sommes automatiquement en contact avec les élèves, aussi nous devenons tous, à notre manière et à divers niveaux, des modèles pour ces jeunes. Vous vivrez, sans doute, des moments privilégiés, c'est pourquoi l'accueil, le respect et la discrétion vous seront nécessaires. Les enfants sont tous différents, autant dans leurs comportements que dans leur rythme d'apprentissage, il faut donc éviter le jugement rapide et les accepter tels qu'ils nous apparaissent.

- **La coéducation et sa définition**

Éduquer, c'est aider à se former, à se développer et à s'épanouir. En entrant à l'école, l'éducation de nos enfants se diversifie aux contacts d'intervenants tels que les enseignants, les éducateurs du service de garde, les TES etc. À l'école alternative des Cheminots, cette diversification inclut un nouvel intervenant qui est le parent. Celui-ci devient un coéducateur et s'inscrit au cœur de l'école.

Le parent coéducateur est dans l'action et participe, à la hauteur de sa capacité, à la vie active de l'école. Nous faisons le choix de nos implications et nous nous engageons dans différentes planifications, organisations et réalisations qui sont au centre de la vie de l'école.

Nous adhérons et participons aux valeurs de l'école (interdépendance, autonomie, ouverture, engagement, respect et démocratie).

Nous demandons à nos enfants de s'engager. En tant que parents, nous devons en faire autant, c'est pourquoi nous offrons un minimum de 4 heures par mois par famille à la coéducation, que ce soit à l'aide en classe, à l'animation d'atelier ou d'activité littéraire, etc. Tout un chacun a l'opportunité de trouver un endroit qui lui plaira. Les parents sont invités à s'inscrire dans toutes les classes, même celles que son enfant ne fréquente pas.

- **La place des parents**

- L'AIDE EN CLASSE

Le parent coéducateur appuie le personnel enseignant en l'aidant à encourager la réflexion des enfants en amenant ceux-ci à se questionner sur le fonctionnement, la raison et le but de leurs projets. L'aide en classe se vit sous plusieurs formes:

- Les activités préscolaires
- L'animation littéraire au 1^{er} cycle
- La supervision à la bibliothèque
- Les activités de démarche d'écriture au 2^e et 3^e cycle
- Les démarches de résolution de problèmes au 2^e et 3^e cycle (mathématique)
- Les activités «Je compose» au 2^e et 3^e cycle
- Les activités en classe d'anglais

Il ne faut pas hésiter à poser des questions à l'enseignant de notre enfant au sujet des différentes places de coéducation. De plus, il ne faut pas se limiter seulement à la classe de nos enfants. Faire preuve d'ouverture et de curiosité fera naître l'intérêt!!

En devenant coéducateur, nous accompagnons les élèves dans leurs démarches d'apprentissage, il est important d'éviter de donner la réponse. Mettre l'emphasis sur la démarche est plus important que le résultat. C'est pourquoi il est recommandé de se renseigner auprès de l'enseignant sur les techniques apprises par les élèves en classe puisqu'elles peuvent nous être étrangères. Il est donc conseillé de se présenter quelques minutes avant le début de la période afin de s'informer.

Voici quelques questions qui pourraient vous guider lors des interventions auprès des élèves :

- Qu'est-ce que tu dois faire?
- Comment vas-tu t'y prendre?
- Par quoi vas-tu commencer?
- À quoi cela te fait-il penser?
- Est-ce la bonne réponse? Pourquoi?
- Qu'est-ce que tu retiens?

Suite à la confirmation de la présence d'un parent à l'aide en classe, l'enseignant compte sur cette participation à la date et à l'heure prévues au calendrier de classe. Il est primordial de se présenter et dans le cas échéant d'un empêchement, de communiquer notre absence au responsable de la classe de son enfant le plus tôt possible, afin que celui-ci puisse diriger un autre parent vers cette classe.

- L'AIDE À LA BIBLIOTHÈQUE

Les élèves de chaque classe sont invités à raison d'une fois par semaine à emprunter des livres de la bibliothèque scolaire. Pendant ces périodes, un parent est responsable de la gestion des prêts. Il fait l'entrée informatique de chaque prêt dans le compte personnel des élèves de l'école.

- LES ATELIERS

Origine et utilités : Les ateliers de parents sont essentiels au fonctionnement de l'école alternative des Cheminots. Ils permettent aux élèves d'aborder mille et une thématiques, de découvrir des sujets différents et de rencontrer d'autres modèles de parents inspirants. Pendant ces ateliers, les enseignants se rencontrent afin de travailler à la recherche et à la création de différents projets et dossiers scolaires.

Début des ateliers : Les ateliers commencent généralement 4 à 5 semaines après le début des classes, ce qui donne le temps aux élèves de s'intégrer à la rentrée scolaire et permet au comité « Atelier » et aux parents-animateurs, le temps de préparer la première session.

Engagement des parents : Nous pouvons, dès notre entrée à l'école, devenir parent-animateur ou encore être l'aidant d'un parent-animateur. Certains parents créent eux-mêmes un atelier ou d'autres en animent un déjà choisi qu'ils auront trouvé dans le cartable d'ateliers.

Certains parents s'impliquent pour une session complète de 7 ateliers, tandis que d'autres offrent 1 ou 2 séances par session dans un atelier qui s'intitule *Méli-Mélo*. Ces ateliers rassemblent plusieurs thèmes et sont parfaits pour les parents qui ont envie d'animer, mais qui ne peuvent le faire sur une longue période. Peu importe, ce moment est si attendu par les élèves de l'école que l'appréciation se fait sentir d'emblée!

Des outils sont mis à la disposition des parents désireux de faire partie de cette belle aventure tels que le *Guide de planification de séances d'atelier* et le *Cartable de thématiques et d'ateliers clef en main*. Le coordonnateur et les membres du comité des ateliers sont des personnes ressources pour toute question à ce sujet. Il est également possible de contacter le comité des ateliers par courriel au : ateliers.parents@outlook.com

Environ quatre à cinq semaines avant le début de la session des ateliers, tous les parents de l'école reçoivent un *formulaire de demande d'implication aux ateliers* dans lequel ils inscrivent leurs disponibilités soit pour animer, soit aider un animateur, soit pour faire du transport.

Engagement des élèves : L'année scolaire compte 3 sessions de 7 ateliers environ. Quelques semaines avant le début d'une nouvelle session, les élèves sont invités à choisir les ateliers qui leur plaisent d'après une liste préétablie selon l'offre des parents. Ensuite, tous ces questionnaires sont comptabilisés et les groupes sont formés.

En remplissant son questionnaire, l'élève s'engage à assister à la session d'atelier complète et à être respectueux et intéressé envers le parent-animateur.

IMPLICATION ET DÉROULEMENT DES ATELIERS

En entrant dans l'école, nous devons nous arrêter au secrétariat afin de signer le registre. Le port de la cocarde d'identification est requis lors de l'animation des ateliers.

Il faut en premier lieu aller signifier notre présence à l'accueil des ateliers qui se trouve généralement en face de la porte de l'entrée principale. Notre présence sera notée, notre aidant nous sera attribué si besoin, ainsi que notre local.

Les ateliers débutent à 13h00 et se déroulent jusqu'à 14h40. En tant qu'animateurs, nous devons arriver, un minimum de 15 minutes à l'avance, soit entre 12h30 et 12h45. Ceci dans le but de préparer le local et le matériel requis. Comme toujours, le salon des parents est accessible, nous avons la possibilité d'y entreposer le matériel.

Il est important de prendre les présences des élèves au début et à la fin des ateliers afin de s'assurer que le groupe est complet. Pendant le déroulement de l'atelier, il est recommandé de faire une pause et d'amener les enfants aux toilettes et boire de l'eau. Les déplacements des élèves à l'extérieur des locaux peuvent se faire seuls, mais nous devons exiger de l'élève qu'il nous en avise au préalable.

Puisque ranger fait partie de l'atelier et des règles de vie, il est primordial de prévoir 10 à 20 minutes selon le type d'atelier, afin que les élèves collaborent activement à la remise en état du local et remplissent le carnet d'évaluation de l'atelier. Il ne faut pas oublier que le parent-animateur n'est pas le seul responsable du rangement. Celui-ci doit par contre en superviser le bon déroulement.

Il peut arriver que le temps accordé aux ateliers soit plus long que ce que l'on prévoit présenter aux élèves. Nous pouvons alors faire un jeu calme ou un court temps libre à la fin de l'atelier.

À la fin de l'atelier, soit à 14h40, les élèves doivent retourner directement en classe avec leur enseignante. Le parent-animateur doit rester dans le local qui lui a été attribué jusqu'à l'arrivée de l'enseignante afin de ne jamais laisser les élèves sans surveillance.

Si après l'atelier nous quittons avec nos propres enfants, nous devons OBLIGATOIREMENT AVERTIR le ou les enseignants, AINSI QUE LE SERVICE DE GARDE (si fréquenté par l'élève), afin d'éviter que le personnel de l'école cherche nos enfants inutilement.

BESOIN DE MATÉRIEL ?

Les enfants peuvent apporter certains effets scolaires (ciseaux, crayons, déguisements, tablier, souliers de course, etc.). Une liste doit être faite et donnée au coordonnateur le plus tôt possible afin de transmettre l'information aux élèves concernés.

Le matériel additionnel peut vous être fourni à condition de placer la requête d'avance auprès du comité des ateliers de parents. Ceci doit être fait au minimum 48 heures avant la tenue des ateliers. Si des achats doivent être faits pour un atelier-parent, il est nécessaire d'en faire la demande à l'avance, de remplir le *formulaire d'autorisation de dépenses et remboursement*. Par la suite, il faut conserver la facture pour avoir droit au remboursement.

DISCIPLINE

Les ateliers doivent demeurer agréables en tout temps pour nous et non devenir une corvée. Ne tolérez aucun manque de respect envers vous, un autre élève ou le matériel. Il est toujours préférable d'établir nos consignes de façon claire dès la première séance. Avant chaque atelier, les enseignants responsables reviennent, avec leur groupe, sur les principes de base au bon déroulement et au respect. Malgré tout, certains élèves peuvent demeurer récalcitrants. Dans le but d'offrir un moment de qualité à tous les enfants, il est nécessaire de faire des messages clairs et d'imposer nos limites ainsi, comme tous les enfants, l'élève se sent encadrer et fonctionne de façon plus agréable.

Il est donc conseillé d'intervenir par étapes :

- 1) Avertir l'élève en lui précisant ce qui est dérangeant dans son comportement. EX. : Je n'apprécie pas lorsque tu parles en même temps que moi et je te demande d'arrêter s'il te plaît.
- 2) Si, malgré ce premier avertissement, l'élève recommence, on reprend une seconde fois avec plus de fermeté. Ex. : Ceci est ton deuxième avertissement, je n'apprécie pas lorsque tu parles en même temps que moi et je te demande d'arrêter s'il te plaît. Cette fois, si tu recommences, je devrai te retirer de l'atelier, car ton comportement est dérangeant.
- 3) La troisième intervention n'est pas un avertissement. Nous faisons appel au TES s'il est disponible, afin que l'enfant soit retiré du groupe.

MESURES D'URGENCE

Que ce soit durant la période des ateliers ou non, les élèves ont des consignes claires lorsqu'il y a le déclenchement de l'alarme de feu ou une évacuation de l'école. En tant que parents-animateurs, nous devons les organiser en rang et quitter calmement le local en refermant la porte derrière soi pour nous rendre au centre de la cour de récréation. Par la suite, les élèves de l'atelier iront rejoindre automatiquement leur enseignant attitré, qui prendra le relais afin de suivre la procédure en vigueur.

○ LE TRANSPORT LORS DES ACTIVITÉS À L'EXTÉRIEUR DE L'ÉCOLE

Certaines activités de nos enfants se font à l'extérieur de l'école. Pour voyager les élèves, l'école fait appel aux parents. Avant chaque activité, l'élève reçoit de son enseignant une demande d'autorisation de sortie qu'il doit faire remplir par ses parents. Sur ce formulaire, il est également demandé aux parents s'ils veulent transporter des élèves dans leur voiture.

Il est important de savoir que chaque parent qui accepte de faire le transport d'enfants dans sa voiture doit remplir, au préalable, un formulaire d'autorisation sur lequel on retrouve :

- La preuve d'assurance du transporteur conforme aux exigences de la SAAQ;
- La validation du permis de conduire du transporteur;
- La validation de la connaissance, en toute bonne foi, que le véhicule du transporteur est en bon état.

○ Les comités

L'école alternative des Cheminots compte différents comités à l'intérieur desquels les parents peuvent s'impliquer, en plus du conseil d'établissement. Ces regroupements de parents et de membres du personnel se rencontrent selon les besoins de chaque comité afin de s'entretenir sur les différents sujets qui leur sont propres. Pour faire partie d'un comité, l'inscription se fait en début d'année lors de la première assemblée générale.

➤ Le comité ADMISSION

Le comité Admission a pour tâche d'organiser les admissions des nouvelles familles qui entreront à l'école alternative des Cheminots, en respectant les valeurs, le projet éducatif et les orientations de l'école. Les membres de ce comité organisent les différentes étapes du processus en commençant par l'organisation de la soirée d'information jusqu'à l'annonce, aux finales, de la bonne nouvelle aux familles admises à l'école.

Les membres de ce comité se rencontrent généralement le soir. Il peut y avoir, à certains moments, plus d'une rencontre par mois.

➤ Le comité ATELIERS DE PARENTS

Le comité Ateliers de Parents du mercredi a pour but d'organiser et de planifier les mercredis après-midi pour les élèves en apportant un soutien et en outillant les animateurs et les parents aidants qui animent. Les membres doivent diviser les groupes d'élèves selon les ateliers disponibles, s'assurer du matériel selon la demande des animateurs, superviser le transport des ateliers qui se déroulent à l'extérieur, s'assurer d'une juste répartition des lieux selon l'activité proposée et travailler à la création d'ateliers « clé en main » pour les animateurs débutants.

Les membres de ce comité se rencontrent le soir et le jour environ une fois par mois.

➤ Le comité COÉDUCATION

Le comité Coéducation se réunit régulièrement, à raison d'une fois par mois environ, pour discuter des orientations de l'école concernant la coéducation. Il est constitué d'enseignants et de parents. Voici quelques-uns de leurs champs de réflexion : définir le rôle des parents lors des périodes d'aide en classe, aider à développer des outils pédagogiques et les mettre à la disposition des parents, trouver comment mieux harmoniser le projet éducatif de l'école avec notre système de valeurs... Il assure un lien étroit avec le référentiel du Réseau des écoles alternatives du Québec (RÉPAQ).

Des cafés-rencontres sont organisés régulièrement par le comité de coéducation pour présenter aux parents le fruit de leurs réflexions. Un sous-comité de coéducation en maternelle aide les nouveaux parents de l'école à intégrer le caractère alternatif du modèle éducatif de notre communauté.

➤ Le comité BIBLIOTHÈQUE

Les membres du comité bibliothèque encouragent la lecture auprès de nos élèves en supervisant les enfants lors des périodes de lecture à la bibliothèque. Ils effectuent le suivi des prêts et des retours des livres empruntés par les élèves. Ils voient également à la réparation et à l'entretien des livres et à l'entretien de la bibliothèque.

➤ Le comité AMBIANCE

Ce comité organise des activités en collaboration avec des élèves dans le cadre du comité engagement ou des périodes d'ateliers selon certains thèmes durant l'année. Dans le but de rendre les élèves actifs dans leur organisation et implication. Pour les parents formant de ce groupe, il peut y avoir de l'implication de soir ou durant des périodes de classe, selon les besoins. Chaque thème ou événement de l'année est abordé, par exemple l'Halloween, Noël et la St-Valentin.

➤ Le comité des RESPONSABLES DE CLASSE

Le rôle du (de la) responsable se définit en trois axes :

- aider l'enseignante de sa classe à organiser les périodes de coéducation ;
- aider les parents de sa classe à s'engager dans la vie de l'école ;
- compiler les heures d'engagement des parents de sa classe.
-

Un des responsables de classe est délégué pour compiler les heures d'engagement de tous les parents de l'école : c'est le « délégué à l'engagement ». Il est en contact avec le gardien du modèle. Une des responsables est déléguée pour rassembler les besoins non comblés de toutes les classes de l'école : elle est la « déléguée aux disponibilités ». Toutes les semaines, elle produit le « tableau des besoins » qui est affiché à l'entrée de l'école. Les responsables de classe travaillent en équipe et communiquent beaucoup entre eux, mais se rencontrent rarement en comité, sinon, le soir 4 fois pendant l'année scolaire.

- Le comité «Gardiens du modèle»

Ce groupe est composé de la direction, d'un membre du conseil d'établissement, d'un membre du comité coéducation et d'un membre du comité admission. Leur mission est de définir le protocole d'intervention auprès des familles moins engagées et de le mettre en application.

- Le conseil d'établissement (C.É.)

Le conseil d'établissement de l'école alternative des Cheminots se compose de :

- six membres parents,
- trois membres enseignants,
- un membre représentant le personnel de soutien,
- un membre représentant le personnel professionnel,
- un membre responsable du service de garde,
- ainsi que de la possibilité de deux membres sans droit de vote, dont un est occupé par la direction de l'école.

Toutes les écoles du Québec ont un conseil d'établissement, selon la loi sur l'Instruction publique du Québec. Chaque groupe représenté au conseil élit ses membres en début d'année scolaire à part les membres parents du conseil d'établissement qui eux, sont élus de façon démocratique à l'assemblée générale annuelle. Les mandats de ces membres parents sont de deux ans, trois des six mandats venant à échéance à intervalle annuel.

Le but du conseil d'établissement est de développer une conscience collective, dans l'intérêt de toute la communauté scolaire. Les membres du conseil d'établissement jouent un rôle important dans la majorité des dossiers scolaires. Les décisions du C.É. doivent toujours être prises dans le meilleur intérêt des élèves.

Les séances du conseil d'établissement sont publiques. Toute personne désirant y assister en a le droit. Toutefois, il est important d'en aviser un membre puisque certains sujets peuvent nécessiter un huis clos. Il est possible de se procurer les procès-verbaux des séances du conseil d'établissement de notre école sur le site internet de l'école.

Si vous désirez avoir plus d'informations sur le fonctionnement du conseil d'établissement, vous pouvez vous rendre sur le site de la fédération des comités de parents, un fascicule, version PDF, a été créé dans ce but. Rendez-vous au http://www.fcpq.qc.ca/data/userfiles/files/formation/Francais/f12_CE_fr.pdf .

PARTIE 3 – Renseignements généraux

L'école alternative des Cheminots est une microsociété fonctionnant avec certaines règles afin de régir le bon déroulement des journées. Il nous est important, en tant que parents, de les connaître et d'en saisir la raison.

→ **Secrétariat**, (514) 380-8899 poste 4191.

Nathalie, la secrétaire, nous accueille au secrétariat de l'école 8 h 00 à 11 h 45 et de 12 h 45 à 16 h 00.

Pour motiver une absence, le répondeur est en service 24h/24 au poste 4191.

À compter de 14 h 30, ne laissez aucun message urgent dans la boîte vocale relativement au transport de notre enfant. Si nous pensons arriver après 15 h, vaut mieux aviser le service de garde au 4199 pour qu'il prenne en charge notre enfant.

→ **Les absences, retards et départs hâtifs**

Nous devons TOUJOURS informer l'école ou l'enseignante de l'absence ou du retard de notre enfant.

Quand un enfant arrive en retard à l'école, il doit passer par le secrétariat pour chercher sa fiche d'absence. Ceci évitera à la secrétaire un appel à la maison.

Les retards occasionnels font partie de la vie. Cependant peut-on contrer les retards chroniques?

Ne dit-on pas que la ponctualité est un signe de respect?

→ **La circulation dans l'école :**

La sécurité est une responsabilité que nous partageons tous dans le type d'école que nous voulions.

Donc...

Très important: En arrivant à l'école, un registre est placé près du secrétariat. Nous devons le signer à chaque arrivée et à chaque départ. De plus, lorsque nous venons chercher notre enfant pour le dîner ou durant la journée, il est primordial de le noter.

Très important: Nous devons toujours porter notre cocarde personnalisée pour circuler dans l'école.

Sans ce laissez-passer, nos déplacements sont restreints. Sécurité oblige!

→ **Horaire de classe**

L'école alternative des Cheminots fonctionne sur un horaire de cinq jours, correspondant aux jours de la semaine.

Horaire	MATERNELLE &PRIMAIRE
8 h 05 à 8 h 08	Entrée des élèves
8 h 08 à 9 h 08	Cours
9 h 10 à 10 h 10	Cours
10 h 12 à 10 h 27	Récréation
10 h 30 à 11 h 30	Cours
11 h 30 à 12 h 40	Dîner
12 h 45 à 13 h 45	Cours
13 h 47 à 14 h 47	Cours
14 h 47 à 15 h 52	Préparatifs de départ
15 heures	Fin de la surveillance

→ **Questions fréquemment posées**

1) Où dois-je laisser et aller chercher les enfants?

Dans le jargon de l'école, on appelle *marcheur* l'enfant qui ne fréquente pas le service de garde. Les marcheurs peuvent être laissés entre 7h58 et 8h05 dans la cour d'école. La fin des classes étant à 2h52, nos enfants nous rejoignent également dans la cour d'école.

Si votre enfant fréquente le service de garde, vous devez aller le reconduire à l'intérieur du service de garde et aviser l'éducateur de sa présence et revenir le chercher au même endroit. N'oubliez pas de signer le registre de présence du service de garde à l'arrivée et au départ!

2) Pourquoi n'y a-t-il pas de service de transport scolaire pour les élèves de l'école alternative des Cheminots?

L'école alternative des Cheminots accueille des élèves venants de plus de 15 villes avoisinantes. L'organisation du transport scolaire, à cette échelle, serait très difficile et coûteuse.

3) Pourquoi est-ce important de porter la cocarde d'identification lors de nos présences à l'école?

La cocarde d'identification permet au personnel, ainsi qu'aux parents, de reconnaître qui se déplace à l'intérieur des murs de l'école, ceci dans le but d'assurer la sécurité de nos enfants.

En tant que parent, IL EST PRIMORDIAL de porter notre cocarde et de NE PAS SE GÊNER POUR DEMANDER à un adulte qui n'en a pas de s'identifier et de demander ce qu'il fait dans l'école.

C'est également pour une raison de sécurité qu'il est nécessaire de passer par la porte du secrétariat, puisque celle-ci est munie d'une barrure de sécurité requérant un code d'accès. Bien entendu, ce code d'accès ne doit pas être divulgué aux enfants, ni aux personnes non concernées.

4) Pourquoi est-ce important d'aviser la secrétaire si notre enfant est porteur d'une forme de maladies contagieuses (impétigo, varicelle, rubéole, rougeole, scarlatine, etc.) ?

Par définition, les maladies contagieuses se propagent d'une personne à une autre et dans un milieu scolaire, elles peuvent le faire très rapidement. Afin de ne pas être aux prises avec des épidémies et pour protéger certaines personnes qui pourraient être plus affectées, il est important d'en aviser la secrétaire. Cette information restera confidentielle, mais des messages de préventions pourront être acheminés aux autres parents concernant l'éclosion d'une maladie contagieuse et ainsi prévenir d'autre cas.

5) À partir de quel moment, après la rentrée scolaire, puis-je commencer mon implication?

Des demandes ponctuelles sont faites en début d'année, aux mois de septembre pour des activités. L'enseignante de nos enfants en est généralement avisée et nous transmet l'information.

Pour l'aide en classe, le premier calendrier de besoin est envoyé par courriel à la fin du mois de septembre pour le mois d'octobre. Nous devons y inscrire nos disponibilités qui seront traitées par le parent responsable de la classe de nos enfants et nous retournera la version finale avec les périodes auxquelles nous sommes assignées.

6) Est-ce que l'enseignante de mon enfant m'avisera s'il a des difficultés?

Notre présence à l'école facilite les échanges entre parents et enseignants. Si notre enfant vit des difficultés, nous serons avisés verbalement ou par écrit. Il ne faut pas se gêner de poser des questions ou encore d'informer l'enseignante de nos enfants si des difficultés se vivent à la maison. Ainsi, une cohérence dans l'approche envers les enfants s'installera.

7) Pourquoi l'école alternative des Cheminots demande-t-elle aux parents d'accepter qu'une enquête sur leur antécédent judiciaire soit faite?

Encore une fois pour des mesures de sécurité, une enquête sur les antécédents judiciaires de tous les parents est demandée. Étant donnée la grande présence des parents dans l'enceinte de l'école, il est rassurant pour tous de savoir que nos enfants ont de bons modèles.

8) Qu'est-ce que la pédagogie de projet?

La pédagogie de projet est de rendre l'élève acteur de son apprentissage. Elle se base sur le fait qu'on apprend mieux en étant actif et en découvrant par soi-même. Elle permet de donner du sens aux apprentissages.

9) Pourquoi à la maternelle les élèves ont moins d'heures d'enseignement académique qu'au premier, deuxième et troisième cycle?

Étant donné que l'enseignement préscolaire au Québec n'inclut pas de période pour les spécialistes (anglais, éducation physique, musique), l'horaire quotidien est écourté de 18 minutes. Par contre, les élèves reçoivent 30 minutes de musique à l'école alternative des Cheminots.

10) Qu'est-ce que les groupes multiâges apportent de positif dans la vie de nos enfants?

Les groupes multiâges permettent aux enfants d'évoluer dans un groupe varié où les forces de chacun sont mises à contribution, peu importe l'âge de l'élève. Ceci développe la confiance et le sentiment de compétence, deux aspects importants à la base de l'identité individuelle. De plus, pour les plus vieux comme les plus jeunes, ce qui est privilégié est le rythme d'apprentissage de chacun ce qui favorise ainsi une saine relation d'aidant et d'aidé qui dans ce contexte se vit de plusieurs manières et à plusieurs niveaux, il va sans dire.